



Paris, le 22 avril 2010

Trois nouveaux commissaires rejoignent la CRE

Monsieur Michel THIOLLIERE, ancien sénateur de la Loire, a été nommé par le président du Sénat, vice-président de la Commission de régulation de l'énergie.

Né en 1955, Monsieur THIOLLIERE est titulaire d'une licence ès lettres et d'une maîtrise d'études américaines. Professeur d'anglais, il est élu adjoint au maire de Saint-Etienne en 1983, puis maire de 1994 à 2008.

Conseiller général de la Loire de 1985 à 1998 et conseiller régional de Rhône-Alpes de 1998 à 2001, il est élu sénateur de la Loire en 2001.

Vice-président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat en 2004, auteur de la Loi sur la coopération décentralisée (2007), rapporteur des lois Droit d'auteur (DADVSI) en 2006, Création et Internet (dite Hadopi I), Hadopi II en 2008/2009, et de la réforme de l'audiovisuel public (2009), il est nommé membre du collège de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (HADOPI) et administrateur de France Télévisions.

Madame Anne DUTHILLEUL, ingénieur au corps des mines, est nommée par le président du conseil économique, social et environnemental, membre de la Commission de régulation de l'énergie.

Née en 1953, Madame DUTHILLEUL est entrée major en 1972 à l'école Polytechnique, première année où les femmes y sont admises.

Ingénieur général des mines, elle est chef du bureau des Mines et du plan uranium au service des matières premières et du sous-sol du ministère de l'industrie de 1978 à 1982. Elle devient chef du bureau recherche, aéronautique, informatique, aide au commerce extérieur à la direction du budget du ministère de l'économie, des finances et du budget en 1982. Madame DUTHILLEUL rejoint le cabinet du ministre délégué au budget, comme conseiller technique de 1986 à 1988, puis directeur adjoint de cabinet de février 1988 à mai 1988.

Elle occupe le poste de secrétaire général du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) de 1988 à 1991. Elle intègre en 1992 GEC-Alsthom en tant que responsable de la stratégie de la division transport.

De 1995 à mai 2000, elle est nommée conseiller technique (affaires industrielles et politiques sectorielles puis industrie, agriculture, environnement) à la présidence de la République. Présidente du conseil d'administration de l'Entreprise de recherche et de l'activité pétrolières (ERAP) de mai 2000 à août 2009, Madame DUTHILLEUL est membre du Conseil économique, social et environnemental depuis septembre 2004.

Madame Marie-Solange TISSIER, ingénieur au corps des mines, est nommée par le président de l'Assemblée Nationale, membre de la Commission de régulation de l'énergie.

Madame TISSIER, ingénieur général des mines, intègre l'école Polytechnique en 1973. Elle est responsable de la division environnement à la direction interdépartementale de l'industrie lorraine de 1979 à 1982. Adjoint au chef du service du conseil général des mines de 1982 à 1984, elle rejoint le cabinet du secrétaire d'Etat chargé de l'énergie en 1984. De 1986 à 1988, elle est nommée chef du service nucléaire à la direction générale de l'énergie. En 1988, elle entre en tant que conseiller technique au cabinet du ministre de l'Industrie et de l'aménagement du territoire. Depuis 1989, Madame TISSIER est directeur adjoint de l'école des mines de Paris et chef du service du conseil général des mines, devenu en 2009 service du conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

Rappel :

La Commission de régulation de l'énergie compte 9 membres. Elle est composée actuellement de la façon suivante : un ancien sénateur-maire, deux membres du Conseil d'Etat, deux ingénieurs généraux des mines, deux représentants des consommateurs (industriels et particuliers), un ancien responsable syndical. Elle est présidée par Philippe de LADOUCETTE, ancien président directeur général de Charbonnages de France.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01.44.50.89.16 – cecile.casadei@cre.fr